Nouveau look pour la salle des rouleaux !

page 10

Sécheresse : des choix qui portent leurs fruits

page 16

LE MAG N•44

Ville de Basse-Goulaine

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / OCTOBRE 2019

Le port et son écluse : d'une rive à l'autre, du canal à la Loire

SOMMAIRE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE
25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE
Jeunesse : 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL
Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr
Permanences :
Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre
Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement
Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME
Technique : Tél. 02 40 13 51 86 - Fax : 02 40 06 23 81
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU
Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE
LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65
LOCAL JEUNES : 09 64 12 33 02
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)
06 25 74 40 94

04 ACTUALITÉS
06 SOCIAL, FAMILLE ET SOLIDARITÉ
07 DOSSIER : LE PORT ET SON ÉCLUSE : D'UNE RIVE À L'AUTRE, DU CANAL À LA LOIRE
10 TRAVAUX
11 ZOOM SUR... TRAVAUX D'ÉTÉ : DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À LA CLÉ
12 ESPACE CULTUREL
14 SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE
15 VIE SPORTIVE
16 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
17 EXPRESSION POLITIQUE
CONSEILS MUNICIPAUX
18 PAROLE AUX ASSOCIATIONS
INSTALLATION
19 AGENDA
20 À L'AFFICHE
LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

BAZIRE Louise	25/06/2019
JARRY Max	01/07/2019
VILLAUME Anaïs	02/07/2019
BONNAUDET Norah	03/07/2019
FUNCK Chloé	06/07/2019
ZAPATA VELASCO Thalya	13/07/2019
PASQUIER Andrea	19/07/2019
BERNARDEAU Rose	19/07/2019
POULLAIN Victoire	24/07/2019
DROUARD Mathis	15/08/2019
ROBIN Charlie	16/08/2019
BÉTEAU Swann	17/08/2019
PÉROU Léa	18/08/2019
LE GOUALLEC Timothé	19/08/2019
MERIADEC Augustine	01/09/2019
BODEVIN MERCERON Syrielle	06/09/2019
CHANDELLIER Jeanne	12/09/2019
HAY Alix	15/09/2019
GÉGAT Prune	17/09/2019

MARIAGES

HENNEBIQUE Laurent et MUSTIÈRE Chrystèle	22/06/2019
DELHOMMEAU David et BABONNEAU Clémentine	29/06/2019
ALLUSSE Maxime et BOURCIER Lucile	13/07/2019
LE MAÎTRE Marie et ES SAFI Tari	13/07/2019
BABONNEAU Julien et RIGAUD Hélène	10/08/2019
LE GAL Laurent et BEDART Céline	10/08/2019
SALMON Caroline et TOURNEBISE Quentin	10/08/2019
MÉNORET Alban et FEUNTEUN Jeanneth	24/08/2019
BREMONT Alexandre et PIPAUD Morgane	06/09/2019
ROUSSEL Alexandre et HAMON Solenn	07/09/2019

PACS

GUÉRIN Céline et GOUAULT Alban	08/07/2019
FORCARI Caroline et PILOQUET Clément	23/07/2019
CORMERAIS Mélissa et TUFFEREAU David	22/08/2019

DÉCÈS

LEMÉ Nicolas (22 ans)	09/06/2019
MORALE Eugène (94 ans)	16/06/2019
BOURNEZ Jeannine veuve BOISSIÈRE (93 ans)	26/06/2019
BILLAUD Andrée veuve COUSSON (88 ans)	29/06/2019
VIDAL Anne (47 ans)	19/07/2019
CLÉMENCEAU Liliane (68 ans)	17/08/2019
BRANGER Marcel (80 ans)	22/08/2019

ÉDITO

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs... » phrase prémonitoire prononcée en septembre 2002 à l'assemblée plénière du IVe sommet de la terre en Afrique du Sud par **Monsieur Jacques CHIRAC,** Président de la République de 1995 à 2007, qui vient de nous quitter ce jeudi 26 septembre 2019, et à qui je veux rendre hommage, comme beaucoup de français.

Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, rencontre les enfants au restaurant scolaire du Grignon.

La rentrée est passée et je souhaite à nos jeunes écoliers, collégiens et lycéens une très bonne année scolaire, placée pour chacun je l'espère, sous le signe de la réussite.

Lors de la rentrée scolaire, il est temps pour toutes et tous de choisir les activités de l'année, les associations ont pu présenter leurs activités, lors du Forum des associations qui a eu lieu le 31 août, dans des équipements municipaux rénovés ou isolés durant l'été (terrain de football synthétique, salle des Rouleaux, Halle de tennis, gymnase de Goulaine…) pour le confort des usagers, mais aussi pour réaliser des économies d'énergie et ainsi préserver les ressources naturelles.

Le mois de septembre a vu le démarrage des travaux d'extension de l'accueil périscolaire du Grignon, qui permettront de regrouper tous les enfants sur un même site. Le démarrage de ces travaux a pris du retard, l'État nous ayant imposé une surélévation de la nouvelle structure de **1,50 m,** considérant le projet de révision du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) dans 2 ou 3 ans, avec des côtes de niveaux non encore arrêtées. Les travaux engendrés par cette surélévation portent le montant du marché à **960 249 € HT,** soit une augmentation de **18,18%.** Cet équipement sera malgré tout livré **en janvier 2020.**

De nombreux Goulainais m'ont alerté sur les nuisances sonores qu'ils ont subies durant l'été du fait de tirs de feux d'artifice lancés par des particuliers, ou de soirées bruyantes organisées par leur voisinage, **ces faits sont passibles de verbalisation.** J'ai souhaité rappeler dans ce Mag les arrêtés en vigueur sur la commune afin que tous ensemble nous puissions continuer à faire de Basse-Goulaine une ville où il fait bon vivre.

Mais aussi une ville apaisée grâce au déploiement **de zones 30** dans plusieurs quartiers, permettant d'améliorer le bien-être des usagers et de réduire le bruit de la circulation. Une plaquette jointe à ce Mag vous explique la mise en place de la première phase de cette opération menée en lien avec Nantes Métropole.

L'utilisation des produits phytosanitaires est au cœur de l'actualité, c'est pourquoi j'ai souhaité rencontrer les agriculteurs, maraîchers et viticulteurs qui exploitent sur la commune, afin de m'assurer de leurs bonnes pratiques, ce qu'ils m'ont tous confirmé, l'un d'eux a même obtenu un label « haute valeur environnementale », tandis qu'un autre n'utilise plus d'insecticides.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée !

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale / N°44 - Octobre 2019
Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises
Création graphique : Val PG / Exécution : Optima & Co
Impression : La Contemporaine
Tirage : 4 100 ex. / Imprimé à base d'encres végétales
et sur papier 100% recyclé / Dépôt légal à parution.
Encarté dans ce magazine : Basse-Goulaine, déploiement ville apaisée

2 623 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE À BASSE-GOULAINE

C'est avec le cœur un peu serré et la tête pleine de bonnes résolutions que les élèves sont repartis pour une nouvelle scolaire, lundi 2 septembre. Dans le public, l'école de la Champagnère accueille cette année 215 élèves de maternelle répartis dans 7 classes, et l'école du Grignon compte 405 enfants du CP au CM2 et 15 classes. 300 élèves, répartis dans 11 classes, sont inscrits à l'école privée Saint-Marie - Saint-Brice. Dans le secondaire, le Collège de Goulaine accueille 593 adolescents et le Lycée de la Herdrie 1 109.

La bicloo mobile sur le marché

Pour vous présenter les offres de vélo en libre-service ou en location sur la métropole, la bicloo mobile sera présente sur le marché de Basse-Goulaine :
- le mercredi 23 octobre 2019,
- le mercredi 20 novembre 2019,
- le mercredi 18 décembre 2019,
- le mercredi 22 janvier 2020.

Guide l'éco-citoyenneté

La Ville de Basse-Goulaine est actuellement en cours de réalisation d'un guide de l'éco-citoyenneté, pour adopter les bonnes pratiques au quotidien. Guettez vos boîtes aux lettres, il sera distribué en même temps que le magazine de janvier 2020.

À VOS AGENDAS : VŒUX A LA POPULATION

Monsieur le Maire de Basse-Goulaine Alain Vey vous convie à la cérémonie des vœux à la population **le lundi 13 janvier à 19h** à la salle Paul Bouin.

Le saviez-vous ?

En 2018, grâce aux biodéchets collectés au restaurant scolaire du Grignon et valorisés à l'unité de méthanisation d'Issé, 3 601,5 Kwh ont été produits, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 2 foyers !

Louis Tardivel, lors de la conférence qu'il avait animé le 5 mai 2015 à Basse-Goulaine à l'occasion des commémorations du 70e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Louis Tardivel, figure de la résistance, nous a quittés

Décédé de 15 août à l'âge de 93 ans, Louis Tardivel s'était illustré durant la guerre 39-45 pour sa participation active à la résistance. Il avait été décoré de l'Ordre national de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du Mérite et de l'Ordre des Palmes académiques. Il était également Président départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance.

Pesticides : Monsieur le Maire rencontre les agriculteurs de Basse-Goulaine

Au regard de l'actualité qui cible actuellement le monde agricole, Monsieur le Maire et son Adjointe à l'environnement ont rencontré les acteurs de l'agriculture, de la viticulture et du maraîchage qui produisent sur notre territoire, dans le but de connaître les difficultés qu'ils rencontrent et de s'assurer de la bonne utilisation des produits appliqués pour le traitement de leurs cultures.

Ils ont tous confirmé être très sensibles à ces problématiques et avoir déjà pris des mesures pour respecter les bonnes pratiques en s'orientant vers les meilleurs produits offerts sur le marché. Ils ont ainsi assuré utiliser des produits autorisés, avec des agréments français, européens ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Concernant le traitement par pulvérisation (interdit par vent soufflant au-delà de 11 km/h ou lorsque la température dépasse 25°) ils privilégient une pratique tôt le matin.

Ils sont par ailleurs soumis à des contrôles annuels, tant sur le process que sur l'entretien de leur matériel.

Nouveaux supports à la médiathèque : les livres audio

Suite à des échanges avec l'IEM de la Grillonnais notamment, ainsi qu'avec certains Goulainais, la médiathèque va élargir son offre de supports afin de permettre l'accès pour tous aux livres. Dès la fin de l'année 2019, des livres audio seront disponibles à l'emprunt. La médiathèque renforcera son fonds courant 2020.

Bien vivre ensemble : des règles à respecter

Plusieurs arrêtés visent à garantir la tranquillité et à éviter les nuisances de voisinage sur la commune de Basse-Goulaine (consultables sur www.basse-goulaine.fr / vie pratique / proximité).

- Interdiction des tirs de feu d'artifice : les tirs de pétards ou de toutes autres pièces d'artifice sont interdits sur toute la commune du 1er mars au 15 octobre inclus. Des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire sur la période du 16 octobre au dernier jour de février.

- Nuisances sonores : les nuisances sonores liées aux bruits de comportement (cris, instruments de musique, aboiements...) peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. **Les travaux de bricolage ou de jardinage** ne peuvent être effectués que :

> du lundi au vendredi inclus, de 8h à 12h et de 14h à 19h,
> le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
> les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- Chasse : elle est ouverte depuis le 15 septembre 2019 jusqu'au 29 février 2020 au soir. La société de chasse de Basse-Goulaine indique que la chasse est pratiquée sur la commune de 9h jusqu'au coucher du soleil, sauf pour le canard (2 heures après le coucher du soleil). Elle rappelle qu'un tir ne doit en aucun cas être dirigé en direction d'un bâtiment et qu'une distance de 150 mètres par rapport aux habitations doit être respectée.

Domicile-seniors : une livraison avant la fin de l'année

Le bâtiment rue Busson-Billault sera livré au premier trimestre 2020, après une année de travaux. Il est destiné à accueillir 12 appartements en dispositif « domicile-seniors » et 5 en habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Les occupants pourront s'installer à compter du premier semestre 2020.

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 6 ET 7 DÉCEMBRE 2019

Téléthon : prenez date !

L'AFM-Téléthon continue son combat contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Mobilisez-vous et soutenez l'association en prenant part aux animations proposées par la Ville, les structures jeunesses et les associations goulainaises, **les vendredi 6 et samedi 7 décembre prochain.** Le programme complet sera à télécharger sur www.basse-goulaine.fr

Renouvelez votre pass pouce-culture !

Après une année de lancement, la carte pouce-culture est reconduite pour l'année 2019/2020. N'oubliez pas de demander votre nouvelle carte auprès du service social de la mairie. La carte donne accès :

- aux spectacles de la saison culturelle : tarif 1 € par billet, dans la limite des places disponibles.
- à la médiathèque René Guy Cadou : tarif 1 € par abonnement.
- au cinéma Pôle Sud et au centre aquatique So.Pool : deux places par personne et par an.

La carte peut être attribuée aux Goulainais résidant depuis au moins 3 mois sur la commune ayant un quotient familial inférieur ou égal à 600 € et aux Goulainais bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés.

Aide aux frais de chauffage

Les personnes âgées de plus de 65 ans, vivant seules ou en couple, peuvent obtenir une aide aux frais de chauffage pour l'hiver 2019/2020. Pour en bénéficier, les ressources doivent être inférieures ou égales au plafond retenu pour l'attribution d'allocation de solidarité aux personnes âgées :

- pour une personne seule : 10 418,40 € par an, soit 868,20 € par mois,

- pour un couple : 16 174,59 € par an, soit 1 347,88 € par mois.

L'aide est fixé à 280 €. Les personnes remplissant les conditions sont invitées à retirer les imprimés en mairie et à les retourner avant **le vendredi 3 janvier 2020.**

Le port et son écluse : d'une rive à l'autre, du canal à la Loire

Accessible depuis le bout de la rue du port par un cheminement passant sous le périphérique nantais, le site du Port de Basse-Goulaine, ou la Cale du Pré du Bourg, abrite aujourd'hui la station de pompage gérée par le syndicat mixte Loire et Goulaine. Autrement appelé La Queue-de-Vallée, nous pouvons faire remonter l'histoire de ce lieu au milieu du 17e siècle. Il est le reflet du lien nourricier qu'entretenaient les villageois avec la Loire, grâce notamment aux activités de pêche et de commerce. Mais, parce que le site tenait un rôle essentiel face aux crues et décrues d'un fleuve capricieux, il se fait également l'écho des tensions qui existaient entre les usagers de la Loire et des terres riveraines…

ANNÉES 1650 - Des terres contre un canal et deux arches

Au milieu du 17e siècle, le seigneur de Goulaine signe un accord avec plusieurs associés nommés « les assécheurs », dont l'objectif est justement d'assécher une partie du marais de Goulaine. L'accord prévoit que le seigneur de Goulaine leur cède des terres utilisées par les paysans goulainais. En échange, les assécheurs réalisent le creusement d'un canal : **le canal de Goulaine.** Ils s'engagent à aménager et entretenir deux arches : l'arche du Trejet et **l'arche de La Queue-de-Vallée,** où s'installera le port. Ces arches ont deux fonctions : celle de pont permettant le passage d'une rive à l'autre, et celle d'écluse rendant possible la navigation sur le canal.

18e SIÈCLE - L'arche de la Queue-de-Vallée mal entretenue

Dès la fin du 17e siècle néanmoins, les assécheurs, qui ne sont pas originaires de la commune, ne tiennent pas leurs engagements et les arches ne sont pas entretenues. Le canal s'envase, rendant la navigation difficile, et la dégradation des ponts empêche le franchissement du canal. En 1706, les Goulainais sont contraints de prendre en charge les réparations, sans pouvoir obtenir semble-t-il, un remboursement des assécheurs. **En 1762** de nouveau, l'arche de La Queue-de-Vallée est endommagée, mais cette fois-ci **les réparations ne sont pas réalisées, obligeant les paysans à de longs détours pour rejoindre l'autre rive de canal de Goulaine.**

Site de La Queue-de-Vallée : le lien entre le canal de Goulaine et la Loire

Commune rurale vivant essentiellement de l'agriculture mais aussi de la viticulture, Basse-Goulaine, ainsi que ses communes voisines, a besoin **d'accéder à la Loire pour développer ses activités.** Les paysans empruntent le fleuve pour aller vendre leurs légumes à Nantes. Les barriques étaient transportées par bateau. Le canal de Goulaine était aussi utilisé pour le transport du calcaire qui approvisionnait le four à chaux de Montru, en activité de 1825 à 1855.

L'économie de la pêche reste modeste à Basse-Goulaine. À la fin du 18e, il est recensé 30 hommes pêchant sur des toues, qui sont de petits bateaux. On y pêche l'alose et le saumon, mais également des anguilles, des carpes et des dards (ou vandoise). Mais la pêche est fréquemment pratiquée en activité annexe par les paysans qui complétaient ainsi leurs revenus.

FIN 18e SIÈCLE - Accès à la Loire : la paroisse en procès contre des propriétaires

Dans les années 1770-1780, des procès opposent la paroisse de Basse-Goulaine à Dorion et Rodde, propriétaires respectivement de l'île Aguesse (sur le plan : la Grande Guesse) et de l'Ensablement de la Croix Rouge. Les deux propriétaires sont accusés de pratiquer l'atterrissement : grâce à la plantation d'arbres et de piquets qui retiennent les sables du fleuve, ils réussissent à augmenter la superficie de leurs terres… en refoulant les eaux sur les rives opposées.

À cette époque, un port à la Croix Rouge, plus à l'est, cohabite avec celui de La Queue-de-Vallée. Du fait des atterrissements, le chemin conduisant au port de la Croix-Rouge est devenu impraticable. Dorion oppose à la paroisse le fait que **le port de La Queue-de-Vallée est davantage utilisé par les Goulainais,** alors que celui de la Croix Rouge sert essentiellement aux habitants de la Vallée, de St-Julien-de-Concelles, du Loroux ou de Vallet. Il estime donc que **c'est l'arche de la Queue-de-Vallée, en ruine, qu'il faut réparer.** Dans les années 1780, alors que l'accès au Port de la Croix-Rouge est fermé, Dorion puis sa veuve laissent provisoirement les bateaux des Goulainais aborder derrière son isle et passer les marchandises sur son isle.

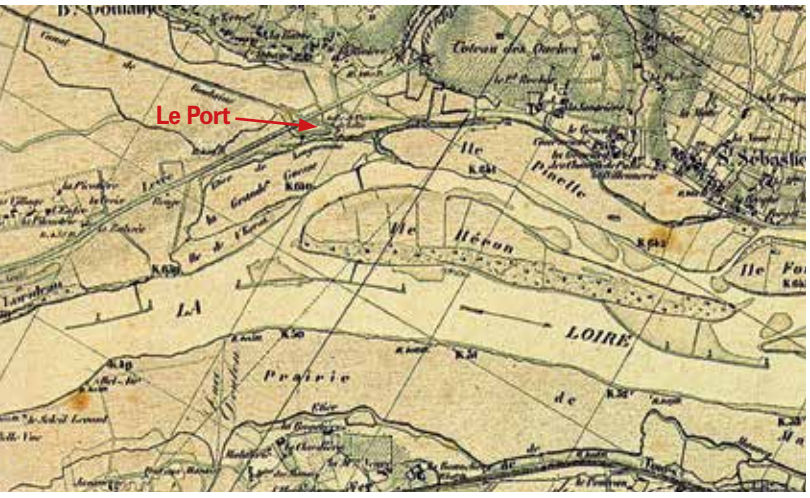

Plan extrait de « L'Atlas de la Loire » dressé et gravé sous la direction de M. Coumes de 1851 à 1858.

19e SIÈCLE - Le site du port : un point jugé stratégique pour le désenclavement de Basse-Goulaine

Au 19e siècle, le besoin de désenclaver la commune en améliorant les voies de transport se fait de plus en plus présent. Basse-Goulaine voit dans les difficultés d'entretien du canal de Goulaine, de l'écluse et du port de la Queue-de-Vallée un frein à son développement économique. Divers aménagements seront envisagés au cours du siècle pour faciliter la circulation et donc favoriser les échanges commerciaux.

JUSQU'AU MILIEU DU 19e SIÈCLE - Des difficultés d'entretien qui perdurent

À la veille de la révolution, **la nécessité de réparer l'arche de La Queue-de-Vallée s'impose,** pour redonner l'accès au port, désensabler le canal et permettre le passage entre les 2 rives. Mais la paroisse n'a pas les moyens financiers d'engager ces travaux. Il faut attendre la fin des années 1810 pour qu'enfin les travaux soient votés et réalisés. Au milieu du 19e siècle pourtant, à nouveau la question de l'entretien se pose.

MILIEU DU 19e - Projet d'écluse à sas et construction de la Divatte

L'écluse existante ne permet pas le passage des bateaux sur le canal de Goulaine lors des périodes de hautes eaux. En effet, les bateaux sont bloqués quand les niveaux d'eau sont différents de chaque côté de l'écluse. **Les échanges commerciaux sont donc interrompus.**

En 1847, sont lancés les travaux de la Divatte qui vise à protéger les communes riveraines des débordements de la Loire. Basse-Goulaine est la dernière à bénéficier de l'aménagement. Pour satisfaire les Goulainais, il est alors décidé de réaliser une écluse à sas en remplacement de l'écluse existante à La Queue-de-Vallée.

Le projet est cependant vite contesté par le syndicat de la Divatte, le Préfet mais aussi certains Goulainais, au motif que *« les écluses auraient pour résultat d'inonder, en temps de crue, les terrains défendus par La Levée ».* **La fin de l'activité du four à chaux à Montru en 1855 pour l'approvisionnement duquel le canal était utilisé, condamne définitivement le projet d'écluse à sas.**

FIN DU 19e SIÈCLE - L'attachement des Goulainais à leur port

Le développement du transport routier autorisé par la construction d'une route sur la Divatte en 1867-68 et l'arrivée du chemin de fer rendent **obsolète la circulation par voie fluviale. Le canal de Goulaine n'est déjà plus utilisé** pour le transport du calcaire depuis la fermeture du four à chaux de Montru en 1855, ni pour l'acheminement des barriques du vignoble vers Nantes.

Pourtant, les Goulainais utilisent encore le canal pour le transport de leurs récoltes et leurs déplacements quotidiens. Ils sont attachés au maintien du port de la Queue-de-Vallée, qui n'est en réalité qu'un simple mouillage. Dès les années 1870 et à de nombreuses reprises, le conseil municipal réclame au Conseil Général la remise en état des cales existantes, et même, la création d'une nouvelle cale et d'un abreuvoir à La Queue-de-Vallée. En 1888, la décision de sa construction est enfin prise, avec un financement aux deux tiers par le Syndicat de la Divatte. Cette cale, appelée « cale du pré du bourg » voit le jour en 1890. Suite à la crue de 1910, la cale est refaite en 1911-1912 : c'est celle que l'on peut observer encore aujourd'hui sur le site du port.

Journée du patrimoine

Dimanche 22 septembre, ils étaient près de 90 personnes à participer à la randonnée organisée par la Ville dans le cadre de la Journée du Patrimoine. Ils ont notamment fait étape sur le site du port de Basse-Goulaine et ont pu en apprendre davantage sur son histoire.

CRUE DE 1988 - L'écluse remplacée par une station de pompage

La dernière grande évolution du site du port de Basse-Goulaine remonte à une trentaine d'années. Face aux crues importantes de 1988 qui provoquent des inondations touchant jusqu'au lotissement du Grignon, **l'installation d'une station de pompage est décidée par le syndicat mixte Loire et Goulaine afin de réguler le niveau des eaux.** Mises en service en 1990 en remplacement de l'écluse, 4 pompes permettent de rejeter les eaux du marais dans la Loire quand celles-ci menacent terrains et maisons.

Sources :
Histoire de Basse-Goulaine, un village entre Loire et Goulaine, Alain Bergerat, 1994.
La Divatte, une levée entre hommes et Loire, Anne Mathieu, 2000.
Extraits des délibérations du conseil municipal de Basse-Goulaine entre 1855 et 1900, archives départementales de Loire-Atlantique.
Site Internet du syndicat mixte Loire et Goulaine : www.loire-goulaine.fr
Les ports de la Loire marinière, Philippe Cayla.

Basse-Goulaine sur Loire

Dans le cadre du grand débat citoyen « Nantes, la Loire et nous » lancé par Nantes Métropole en octobre 2014, un collectif composé de trois Goulainais (Michel Aubé, Joseph Champain et Jean-Pierre Dautais) a présenté un projet « Basse-Goulaine sur Loire » comportant notamment des circulations cyclistes et piétonnes, une passerelle ou un belvédère. Ces infrastructures sont étudiées par la Métropole.

Rue du Grignon : prolongement du couloir de bus temporel et stationnements supplémentaires

Conduits par Nantes Métropole, les travaux ont démarré début septembre pour une durée de 6 semaines, sans perturbation de la circulation hormis lors de l'application des enrobés sur une période de 2 jours. Ils permettront de prolonger le couloir pour le passage du C9 aux heures de pointe. S'ajoutant aux 30 places déjà existantes, des places de parking supplémentaires vont être créées : 15 à l'emplacement de l'ancien Local Jeunes et 50 sur le couloir temporel.

TRAVAUX DE L'ÉTÉ : RETOUR EN IMAGES !

Les terrains de foot réhabilités

Engazonnement du terrain d'honneur, reprise du terrain synthétique avec une pelouse composée de brins synthétiques plus denses et de billes encapsulées, le coût total des travaux s'est élevé à 679 000 € TTC, avec une subvention de la Fédération Française de Foot de 20 000 €.

Nouveau look pour la salle des Rouleaux !

La salle des Rouleaux a été rafraîchie avec un accueil des personnes à mobilité réduite amélioré et un aménagement intérieur repensé (sanitaire, bar, rangements…). Ces travaux ont été réalisés à 50% par les services techniques de la commune, pour un coût total de 45 000 € TTC.

École du Grignon : un préau de 200 m²

Le nouveau préau était prêt à accueillir les élèves de cycle 3 pour la rentrée. 2 classes ont également été refaites (peintures, éclairage).

Centre aquatique So.Pool

Les travaux de reprise de la ventilation du centre aquatique So.Pool, ont été conduits sous l'égide du SIVU du centre aquatique de Basse-Goulaine et Saint-Sébastien-sur-Loire, pour l'amélioration du confort des utilisateurs. Le coût total des travaux s'élève à 250 000 € TTC, avec une prise en charge à hauteur de 25% par Basse-Goulaine.

Travaux route du Loroux-Bottereau

Les travaux d'aménagement du tronçon de la route du Loroux-Bottereau permettant de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes ont été achevés fin août, conformément au calendrier fixé. La voirie, permettant notamment la desserte du lycée de la Herdrie, a ainsi pu être rouverte à la circulation avant la rentrée scolaire. Merci aux entreprises pour le respect des délais et aux riverains pour leur compréhension.

ZOOM SUR

Travaux d'été : des économies d'énergie à la clé

Cet été, de nombreux équipements municipaux ont fait l'objet d'intervention des services techniques municipaux ou de prestataires extérieurs. La Ville de Basse-Goulaine poursuit son action en faveur des économies d'énergie sur son patrimoine bâti. Ces travaux ont, entre autres, porté sur l'éclairage et l'isolation. Si le confort des utilisateurs s'en trouve amélioré, l'intérêt est aussi environnemental grâce aux économies d'énergie réalisées.

La Ville de Basse-Goulaine s'est engagée en faveur de la transition énergétique à travers ses investissements. En témoignent par exemple les constructions des nouveaux équipements qui répondent aux exigences des normes BBC-Bâtiment Basse Consommation et de la réglementation thermique RT2012 -10% (mairie, tribune-vestiaire, locaux associatifs, futur gymnase…) ou encore l'acquisition de véhicules municipaux électriques. Mais la commune profite également de la pause estivale pour intervenir sur ses équipements existants afin d'améliorer leurs performances énergétiques.

Économies d'énergie : un engagement de l'agenda 21

Accroître la sobriété énergétique des bâtiments communaux est l'un des objectifs fixés dans l'agenda 21 adopté en 2013 par la commune, pour répondre aux enjeux environnementaux.

Favoriser les économies d'énergie, c'est contribuer à :
- économiser des ressources naturelles nécessaires à la production de chaleur ou d'électricité (pétrole, gaz, uranium…).
- limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique.

Mais aussi :
- améliorer le confort des usagers, grâce à des installations plus performantes en matière d'éclairage ou à des bâtiments rendus moins perméables aux températures extérieures (hiver comme été).
- réaliser des économies financières et ainsi participer à la maîtrise de la dépense publique.

L'éclairage à LED : une idée lumineuse

Faiblement consommateur et ayant une durée de vie très longue (donc nécessitant moins d'opérations de maintenance pour le remplacement des ampoules), les lampes à LED permettent de réaliser des économies significatives, tout en assurant une qualité d'éclairage plus que satisfaisante. Plusieurs équipements ont été dotés cet été d'un éclairage à LED : le terrain de football synthétique 1, le terrain des boulistes, les vestiaires des gymnases de la Herdrie, de Goulaine et de Henri Michel, la salle des Rouleaux ainsi que 2 classes et 2 halls de l'école du Grignon. L'économie d'énergie en passant sur un éclairage LED peut être estimée entre 50% et 60% suivant la technologie initiale. Des économies financières sont également à prévoir grâce à la réduction des coûts liés à la maintenance, rendue moins fréquente en raison de la durée de vie plus longue des équipements LED.

En complément, des détecteurs de présence limitant le gaspillage énergétique ont été installés dans la salle des Rouleaux et les vestiaires des gymnases.

Terrain des boulistes.

L'isolation thermique

Une bonne isolation et ventilation d'un bâtiment permettent de réduire le besoin en chauffage l'hiver, mais aussi de limiter la surchauffe en été. Pour un montant total de 250 000 € TTC, des travaux d'isolation ont été réalisés cet été sur les parois du gymnase de Goulaine, de même que sur le bardage de la halle de tennis côté collège (après l'isolation de la couverture l'été dernier).

Gymnase de Goulaine.

Halle de tennis.

ESPACE CULTUREL

Saison culturelle : de grands artistes sont à votre porte !

Blow.

Ça y est ! Vous avez reçu le programme fin août dans votre boîte aux lettres, la saison culturelle 2019/2020 est lancée ! Offrez-vous l'opportunité de rencontrer des artistes phares à un prix très raisonnable. Pour des places à 8 € (réduit), 12 € (abonné) ou 15 € (plein), vous partagerez avec eux un bon moment de divertissement à la salle Paul Bouin :

- **Viktor Vincent,** l'un des maîtres français du mentalisme. **Le 12 octobre** (complet)**.**
- **Marion Game,** dans la comédie *« C'est pourtant simple ! »*. **Le 1er décembre.**
- **Timothé Poissonnet,** *« un humoriste comme les autres très différent »*. **Le 18 janvier.**
- **BLOW,** le groupe pop-électro, interprète de *« You killed me on the moon »,* qui prépare actuellement son 2e album. **Le 1er février.**

La saison culturelle à Basse-Goulaine propose aussi de nombreuses expositions, des animations, des concerts et des spectacles variés programmés par la Ville et la médiathèque, mais aussi par les associations goulainaises. Il y en a pour toutes les curiosités et tous les âges. Alors concoctez votre programme selon vos affinités, et sortez !

Théâtre et Loisirs : les dates changent

Le calendrier des prochaines échéances électorales a été fixé après l'édition de la plaquette culturelle « Sortir à Basse-Goulaine ». Les dates des élections municipales entraînent une modification des dates initialement prévues pour les représentations de *« Stationnement alterné »,* la pièce proposée par l'association Théâtre et Loisirs.

Les séances auront lieu le sam. 22/02, dim. 23/02, mar. 25/02, ven. 28/02, sam. 29/02, dim. 01/03, mar. 03/03, ven. 06/03, sam. 07/03 et dim. 08/03.

Tarifs et horaires inchangés.

Flora Merleau, invitée d'honneur du Salon d'Automne

Le Salon d'Automne est un week-end d'exposition dédiée aux artistes de la commune, dans le domaine des arts plastiques ou de la photographie. Chaque année, c'est aussi l'occasion de découvrir le travail d'un artiste, invité d'honneur. Couleurs chaleureuses et formes généreuses, Flora Merleau peint la douceur de vivre. Originaire du vignoble nantais, l'artiste est principalement autodidacte. Elle développe son intérêt pour la peinture à 20 ans : sa relation avec les couleurs s'intensifie et devient une évidence, comme la gaieté, la douceur de ces bonbons acidulés, translucides et multicolores. Amoureuse de la vie, Flora Merleau s'inspire de la simplicité du quotidien sans oublier toutefois de laisser cours à son imagination. La femme avec ses rondeurs et ses belles imperfections est une des principales sources d'inspiration de l'artiste. À consommer sans modération !

Samedi 16 et dimanche 17 novembre de 10h à 18h, salle Paul Bouin. Entrée libre.

Marion Game : prenez rapidement vos places !

Ne manquez pas cette occasion de voir la comédienne sur scène ! Le sérieux ne fait pas partie des invités dans cette comédie loufoque écrite par Sophie Brachet et mise en scène par Luq Hamett.

Les répliques fusent et les situations s'enchaînent sur un rythme trépidant dans ce vaudeville où tournoient quatre femmes autour d'un seul homme… qui aura fort à faire !

Dimanche 1er décembre à 18h, salle Paul Bouin.
Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

Un programme foisonnant et passionnant à la médiathèque

Exposition « Cuisine et arts de la table autrefois »

Il vous reste une semaine pour courir découvrir cette étonnante collection d'ustensiles d'autrefois ! Nullement besoin d'aller loin pour dénicher la richesse d'un patrimoine sauvegardé : Claude Guilmault et Alain Rouleau, tous deux Goulainais, partagent avec vous leur passion et dévoilent ces trésors du 18e siècle aux années 1950 devenus rares et parfois mystérieux…

Jusqu'au 12 octobre, entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Exposition « Tout Lascaux »

Vivez Lascaux comme si vous y étiez ! Cette exposition enrichie de contenus multimédia vous révèle la célèbre caverne décorée il y a 20 000 ans par des tribus de chasseurs-cueilleurs paléolithiques, ainsi que sa réplique intégrale Lascaux IV.

Du 19 novembre au 14 décembre, entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Stéphane Pajot et Stéphanie Trouillard en dédicaces

Les deux auteurs viennent à votre rencontre pour présenter et dédicacer leurs derniers ouvrages. Le Nantais Stéphane Pajot, collectionneur de photos anciennes passionné par sa ville, la Venise de l'Ouest, sera à la médiathèque **le samedi 9 novembre de 14h30 à 17h.** La Goulainaise Stéphanie Trouillard, journaliste et spécialiste des deux guerres mondiales, dédicacera son livre *« Mon oncle de l'ombre : enquête sur un maquisard breton »* **le samedi 14 décembre de 14h à 16h30** à la médiathèque.

La Goulainaise Stéphanie Trouillard sera en dédicaces le 14 décembre à la médiathèque.

Café littéraire : vous en reprendrez bien une tasse !

Vous retrouverez avec plaisir ce rendez-vous convivial initié l'année dernière par l'équipe de la médiathèque. Le prochain café littéraire aura pour thème les romans et leurs adaptations en bandes dessinées.

Le 30 novembre de 10h à 12h, Manoir de Kerclar. Réservation conseillée au 02 40 06 00 22.

Des idées pour Noël !

Vous cherchez des idées pour préparer les fêtes de fin d'année et partager de bons moments en famille ? Voici une petite sélection 100% locale goulainaise :

Chinez les bonnes affaires au Village de Noël : des créations originales et des petites douceurs savoureuses vous seront proposées par une cinquantaine d'exposants **les 7 et 8 décembre** sous la halle du Grignon.

Suivez les aventures du lutin Vingtcent et de la princesse Quatr'ine : ce spectacle musical, humoristique et interactif ravira petits et grands, **jeudi 26 décembre** 17h30 à la médiathèque. Gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22. À partir de 3 ans.

Offrez des places pour un spectacle à la salle Paul Bouin : quel cadeau correspond le plus à vos proches ? Une tranche de rire avec Timothé Poissonnet **le 18 janvier** ou un concert pop-électro avec la musique planante de BLOW **le 1er février ?** Billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie.

SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE

Belle fréquentation sur le Festi'Jeunes

L'été s'est terminé par une belle journée festive pour toute la famille, samedi 31 août. Les nombreuses animations proposées par la Ville et les animateurs de l'IFAC ont trouvé leur public, comme par exemple les deux simulateurs F1 qui avaient pris place sous la halle du Grignon.

Paris : un séjour enchanteur après une année de mobilisation

L'été, l'activité bat son plein à l'accueil de loisirs la Récré Goulainaise (pour les 3-12 ans), le Local Jeunes (11-15 ans) et la Casa'Ados (14-17 ans) : animations, soirées ou séjours, la jeunesse goulainaise n'a pas le temps de s'ennuyer ! Cet été a notamment été marqué par le très beau séjour à Paris pour les adolescents de la Casa'Ados, qui vient récompenser une année d'investissement pour le financement de ce voyage. Ils garderont longtemps de beaux souvenirs de ces 9 jours passés dans la capitale !

Petite enfance… grandes questions !

Les relais assistants maternels de Basse-Goulaine, Bouguenais, Les Sorinières, Rezé, Saint-Sébastien et Vertou renouvellent le programme de conférences pour l'année 2019-2020. Prenez date ! À Basse-Goulaine, Marie-Christine Martin, éducatrice de jeunes enfants, animera une conférence sur le thème des « douces violences au quotidien », **le jeudi 6 février 2020,** 20h à la salle Paul Bouin. Les conférences sont gratuites et ouvertes à tous, parents, futurs parents ou professionnels.

Le programme complet est téléchargeable sur www.basse-goulaine.fr ou disponible à l'accueil du Relais Assistants Maternels de Basse-Goulaine.

ACTUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Une année au Grignon sous le signe de l'environnement

Lundi 2 septembre, 45 nouveaux élèves sont arrivés pour cette rentrée 2019 ! Nous les avons accueillis en musique sous le magnifique nouveau préau du cycle 3 ! L'école compte ainsi 405 élèves répartis entre le CP et le CM2 ! Toute l'équipe se penche déjà sur le projet « environnement » qui verra le jour cette année. Les enseignants ont déjà beaucoup d'idées, il va falloir aussi composer avec celles des élèves qui en ont à foison ! Pour autant, le quotidien de l'école suivra son cours, au rythme des activités pédagogiques et des projets déjà bien ancrés comme l'enduro, le téléthon, les projets théâtre des CM1 et CM2, les chorales et tant de choses encore… Rendez-vous déjà **le 18 octobre** en journée pour l'enduro, sans oublier le soir pour clore la période avec notre grande soirée loto, organisée en partenariat avec l'Amicale Laïque !

École Sainte-Marie - Saint-Brice

Autour de notre projet d'école élaboré pour 3 années, les 300 élèves de la maternelle au primaire ont démarré cette nouvelle année scolaire sur le thème « Les autres et moi ». Les rassemblements comme celui de la rentrée pour accueillir les nouveaux venus, les parrainages entre les classes petits et grands, les chants tous ensemble seront au rendez-vous mais aussi des ateliers de relaxation *« Être mieux dans sa tête et dans son corps »* animés par une intervenante extérieure. Tous ces moments partagés répondront aux différents axes de notre projet d'école (développer la pratique du langage, la coopération, l'entraide et le respect...). **Nos portes ouvertes du 17 janvier 2020** permettront aux familles de découvrir les nombreux atouts de l'établissement. Inscription dès janvier 02 40 06 04 15 - http:/www.saintbrice-saintemarie.org

VIE SPORTIVE

376 inscrits au Sentiers de Goulaine

Cette 16e édition de la course goulainaise a vu le sacre de Jordan Thire pour les hommes et de Nolwenn Blanchet pour les femmes, pour le parcours de 15 km homologué FFA. Sur la course « loisir » des 6 km, Logan Chevalier (Homme) et Barbara Chevalier (Femme) font les meilleurs temps. Deux parcours sont proposés pour les plus jeunes : les plus rapides ont été Gabin Bedel et Clara Sourice pour la course 12/15 ans - 2,5 km. Maxence Chantrel et Sirine Moulay remportent la course 10/11 ans - 1 100 m. Un grand merci aux très nombreux bénévoles de la commune qui se sont investis pour la réussite de ce rendez-vous sportif !

Par ailleurs, 639 € pourront être reversés à l'Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose, grâce aux inscriptions des participants à la course des 15 km.

Résultats complets sur le site www.basse-goulaine.fr

Forum des associations

Les Goulainais sont venus très nombreux samedi 31 août découvrir le tissu associatif de la commune et s'inscrire à leurs activités pour la saison 2019/2020. Monsieur le Maire Alain Vey et les élus de la commune ont également profité de cette occasion pour échanger avec les bénévoles des associations.

Sécheresse : des choix qui portent leurs fruits !

La sécheresse a sévèrement touché la Loire-Atlantique cet été. L'arrêté préfectoral a placé Basse-Goulaine dans la zone « en crise », pour laquelle s'appliquent des mesures de restrictions d'utilisation d'eau de niveau 4 (le plus élevé). Ainsi, à compter du 20 juillet et durant tout l'été, l'arrosage des espaces verts publics était strictement interdit. Les massifs de la commune ont cependant bien résisté à ces mesures drastiques (rond-point du port ou abords de la médiathèque par exemple). Travail de la terre, choix d'essences peu gourmandes en eau… Les options retenues dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts amorcée depuis plus d'un an par la commune ont révélé tout leur intérêt cet été et donné du sens à cette gestion communale des espaces publics !

Miel Goût'lainais : une récolte modeste mais succulente

Les ruchers goulainais, comme partout en Loire-Atlantique, ont subi les conditions climatiques fortement défavorables de cet été. Les 6 ruches situées dans le parc de la Grillonnais et l'accueil de loisirs de la Herdrie ont produit cette année 30 kg de miel. La quantité reste modeste, mais la qualité était bien au rendez-vous, et les Goulainais ont su l'apprécier !

Si les abeilles sont attirées par les fleurs, les Goulainais sont eux séduits par la Récolte du miel Goût'lainais qui se déroule chaque année à la fin août : ils étaient environ 500 à se déplacer pour observer le travail de l'apiculteur et déguster le miel fraîchement extrait. La vente de 214 pots a permis de collecter 602 € qui seront reversés au Secours Populaire.

Cimetière du bourg : l'engazonnement est achevé

Après un premier test à l'automne 2018 ayant donné satisfaction, l'engazonnement des allées du cimetière du bourg s'est poursuivi au cours des mois qui ont suivi. La dernière phase s'est terminée en septembre, avec l'enherbement des inter-tombes. Cette opération s'inscrit dans la démarche globale engagée par la Ville pour la gestion différenciée des espaces verts, et vise à éviter le recours aux produits phytosanitaires.

Eco-geste

Ils sont plus savoureux, souvent moins traités et moins chers car ils nécessitent moins de transports pour les acheminer : choisir de manger des fruits et légumes de saison est un pari gagnant. Et à l'automne vous avez l'embarras du choix !

ECO-GESTE

Légumes : Ail, artichaut, aubergine, betterave, blette, brocoli, carotte, céleri, chou blanc, chou-fleur, choux de Bruxelles, concombre, courge, courgette, endive, épinard, fenouil, frisée, haricot, laitue, mâche, maïs, navet, oignon, poireau, poivron, pomme de terre, radis, tomate.

Fruits : Coing, kiwi, mandarine, mûre, poire, pomme, raisin.

EXPRESSION POLITIQUE / CONSEILS MUNICIPAUX

Basse-Goulaine Entreprenante et Solidaire

Dans le Mag de juillet 2019, le groupe majoritaire écrivait « la préservation de notre environnement devrait dépasser les clivages politiques ». Certes, et tous ceux qui suivent notre action depuis tant d'années savent qu'il ne s'agit pas pour nous d'un « soudain intérêt pour l'environnement ». Notre commune a la chance de posséder encore des espaces naturels à mettre en valeur et entretenir. Nous sommes néanmoins préoccupés par la qualité des eaux du bassin-versant de la Goulaine affluent de la Loire. Des activités humaines sont établies de longue date sur son périmètre, mais nombre de leurs acteurs tardent à adopter de meilleures pratiques pour la préservation des ressources naturelles. Nous pensons qu'au niveau de notre commune et de celles qui nous entourent, des incitations ciblées iraient dans le bon sens.

Par ailleurs, la « densification urbaine », souhaitée par notre groupe, a toujours été caricaturée par le maire et sa majorité : « barres d'immeubles et tours inhumaines ». Bien au contraire, nous préconisons une urbanisation diversifiée faite aussi de petits collectifs de qualité, agréables à vivre, accessibles aux Goulainais aux revenus modestes.

En termes de politique sociale, nous avons un CCAS (centre communal d'action sociale), mais savez-vous que celui-ci a des disponibilités financières non utilisées ? Manque de demandes nous répond la municipalité. Des infos plus fréquentes sur les dispositifs sociaux existants devraient permettre d'en faire bénéficier les personnes et les familles qui en ont vraiment besoin.

Nous avons proposé en conseil municipal un système de chèques associatifs (sportif et culturel). Ces chéquiers seraient attribués en fonction du quotient familial (au moins 800). Ils seraient utilisés pour inscrire les adultes ou les enfants à l'activité de leur choix. Ce système, souple et ne nécessitant pas le dépôt d'un dossier au CCAS fonctionne depuis plusieurs années dans plusieurs communes environnantes. Le partenariat peut être étendu à des activités hors commune lorsque celles-ci n'existent pas sur Basse-Goulaine.

En lieu et place, une carte pouce-culture est distribuée sur la commune (quotient familial 600) donnant droit à 2 entrées piscine et cinémas par an plus les spectacles communaux à chaque membre de la famille. C'est un début, mais Basse-Goulaine a les moyens de faire plus et mieux pour ses habitants aux faibles revenus.

elus.bges@free.fr

permanence : 1er samedi de chaque mois 10h à 11h, local BGES niveau parking de la mairie.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

« Nous n'avons pas parlé parce qu'on n'a pas voulu nous écouter »

Le 15 Juin 2019 fut inauguré le nouveau square Simone Veil, à l'angle de la rue Busson-Billault et de la rue de la Razée. À cette occasion, un pupitre retraçant le parcours de cette femme exceptionnelle a été dévoilé ; l'occasion pour les Goulainais, et notamment les plus jeunes, d'en apprendre davantage sur son parcours courageux et déterminé.

C'est à Nice, dans la rue, alors qu'elle sortait très rarement, que Simone Veil a été arrêtée en mars 1944 par la Gestapo. À dix-sept ans, matricule 78651, elle fait partie du 71e convoi, et rejoint Auschwitz-Birkenau en même temps que 1 500 déportés. De ce convoi, seules cent trente personnes reviendront.

De retour des camps d'Auschwitz et de Bergen-Belsen en mai 1945, elle fonde une famille puis entame avec courage et détermination une carrière dans la magistrature.

En 1974, elle devient la femme politique française la plus célèbre et la plus populaire, en faisant adopter en tant que ministre de la Santé, et malgré l'opposition virulente de nombreux parlementaires, la loi qui porte son nom, légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Figure emblématique du combat des femmes, elle a occupé dans l'administration comme en politique des postes alors inaccessibles aux femmes : première femme secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature, première femme à siéger au conseil d'administration de l'ORTF, première femme présidente du premier parlement européen élu au suffrage universel, première femme ministre d'État. Membre du Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, elle a également été la sixième femme à être élue à l'Académie française et à entrer sous la Coupole en mars 2010.

Décédée le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans, Simone Veil et son mari, Antoine, sont entrés au Panthéon le 1er juillet 2018. Elle est la cinquième femme à y entrer.

Pour Simone Veil, « Les rescapés de la Shoah se sont tus parce qu'on n'a pas voulu les entendre, pas voulu savoir. Parce que ce qui est insupportable, c'est de parler et de ne pas être entendu ».

Dans une époque troublée par le repli sur soi et les nombreux déchirements au sein de l'Union Européenne, la décision de dédier cette place à la mémoire de Simone Veil, prise à l'unanimité du conseil municipal, est l'occasion de rendre hommage à cette femme au parcours d'exception, d'affirmer notre attachement aux valeurs démocratiques et humanistes qu'elle a toujours défendues, et surtout d'entendre et ne jamais oublier.

Conseils municipaux (extraits)

Vendredi 20 septembre 2019

• Le conseil municipal, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec POLLENIZ relative à la destruction de nids de frelons, a approuvé le remboursement aux particuliers domiciliés sur le territoire communal, des interventions effectuées sur la base de cette convention et de la présentation d'une facture acquittée, à hauteur de 80% de son montant. [UNANIMITÉ]

• Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le comité départemental de la randonnée pédestre de la Loire-Atlantique pour le balisage des itinéraires de randonnée. [UNANIMITÉ]

• Installation de bâtiments modulaires pour l'accueil périscolaire du grignon : le conseil municipal a approuvé la passation de l'avenant n° 1 avec l'entreprise DASSE CONSTRUCTIONS portant ainsi le montant du marché à 960 249 € HT, soit une augmentation de 18,18% et permettant de répondre aux directives de l'État : réhausse du bâtiment de 1,50 m et création d'un bassin de rétention. [UNANIMITÉ]

• Réfection de terrains de sport au complexe Henri Michel : le conseil municipal a approuvé la passation de l'avenant n° 1 avec l'entreprise ART-DAN portant le montant du lot n° 1 de 481 180,00 € HT à 532 181,92 € HT, soit une augmentation de 10,6% et la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise ERS portant le montant du lot n° 2 de 34 017,50 € HT à 35 167,50 € HT, soit une augmentation de 3,5%. [23 VOIX POUR - 5 ABSTENTIONS]

Prochains conseils municipaux

Vendredi 15 novembre à 19h30
Vendredi 20 décembre à 19h30

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne sur www.basse-goulaine.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Esox

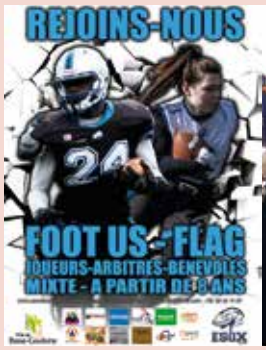

Aïkido

Zumba Party

Dojo Basse-Goulaine

SECOURS POPULAIRE

La période estivale touche à sa fin, reprise du travail, rentrée des classes mais nous avons toujours besoin de vous et de vos dons en vue de notre prochaine vente éco-solidaire courant octobre. Elle aura pour thème "l'automne" et vos dons seront les bienvenus ; tous les mercredis après-midi deux bénévoles sont présentes pour vous accueillir dans nos locaux en face du collège de 14h à 17h. Merci à tous.

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Il reste quelques places dans certains ateliers (Sièges, Ikébana, Acrylique). Possible ouverture d'un cours de Dessin animé par M. J.J. Devismes (Maître dans l'Art du croquis) maximum 10 pers. Renseignements : 07 68 17 65 47 ou assolag@free.fr, voir site : lag44.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Dans le cadre des relations avec l'Irlande 12 membres du Comité ainsi que 3 représentants de la Municipalité se rendent à Ballina-Killaloe en octobre. Le Collège est fortement impliqué dans des échanges qui devraient se poursuivre et s'étendre au lycée. Les cours de langue remportent toujours un grand succès. La soirée bretonne a permis aux Goulainais de partager un moment de convivialité avec le Comité.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Une rentrée réussie à l'école de musique avec des propositions pour tous : enfants dès 1 an, ados jouant dans des groupes, adultes musiciens ou chanteurs, personnes en situation de handicap… Tous peuvent découvrir et apprendre chant, instruments et pratiquer la musique ensemble. Beaucoup de cours affichent complets mais il reste encore quelques places au sein des chorales ou dans des cours collectifs. Renseignements : 02 40 03 51 58 - embg@free.fr

ADSB (ASS. DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES ST-SÉBASTIEN BASSE ET HAUTE- GOULAINE

Malgré la journée caniculaire du mardi 23 juillet, l'association des donneurs de sang bénévoles a été heureuse d'accueillir 121 donneurs dont 21 personnes qui faisaient un don pour la première fois. L'été les demandes de sang étant très importantes, grâce aux donneurs les réserves de sang peuvent être maintenues. Participez au loto du 27 octobre et partagez un moment de convivialité en offrant à tous les donneurs de sang une collation améliorée lors de leurs dons.

GOULAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Goulaine Nature Environnement vous convie à ses prochaines soirées :

- 18/10 : présentation des défis « 0 déchet » énergie et alimentation initiés par Nantes Métropole.
- 22/11 : conférence proposée par Alisée : « gain d'énergie dans nos maisons ».
- Différentes sorties nature (dates à confirmer).

LES ESOX

C'est reparti pour une nouvelle saison avec les ESOX, l'une des associations les plus cool de la commune ! Accueillant désormais filles et garçons dès 8 ans (né à partir de 2011) sur ces 2 disciplines, avec ou sans contacts, les ESOX accepte tous les gabarits et expériences ! On n'est pas aux USA donc si vous hésitez à nous rejoindre, il ne faut comparer avec ce que vous voyez à la TV, venez constater par vous-même ! Alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ? Contacts via les réseaux sociaux et notre site www.esoxfootus.fr

C'EST LA RENTRÉE POUR L'AÏKIDO CLUB GOULAINAIS !

Les cours d'aïkido ont repris lundi 2 septembre à Basse-Goulaine et nous avons réalisé une démonstration au forum des associations de Pôle Sud. Nous accueillons chaque débutant avec grand plaisir pour les faire progresser à leur rythme, à l'aide de notre professeur et des élèves expérimentés. Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, n'hésitez pas !

LES BALLERINES DU MARAIS

Forte du succès de son gala 2019, l'association des Ballerines du marais a fait sa rentrée en septembre avec toujours plus d'adhérents. Plus de 150 danseuses et danseurs foulent le parquet sous les conseils bienveillants de la professeure, Mireille NGuyen. Des portes ouvertes auront lieu lors de la semaine 50. Les horaires sont consultables sur le site internet danse-lesballerines-dumarais.fr

PHOTO CLUB

Pour la nouvelle saison, le club photo innove en proposant à ses adhérents des ateliers inhérents à certaines thématiques. Les 24 photographes amateurs présenteront leurs travaux lors de 2 expositions : à la médiathèque du 4 au 22 février 2020 et à la salle Paul Bouin le 4 et 5 avril 2020 (exposition annuelle). Un projet de grande envergure, lancé en accord avec la municipalité, devrait voir le jour en 2021. Le parc de la mairie sera jalonné de photographies grand format.

BOUQUET D'AUTOMNE

Bouquet d'automne continue ses activités de détente le jeudi après-midi de scrabble, belote, cette année nous avons une équipe de tarot, qui demande qu'à étoffer. L'aquagym a du succès, les inscriptions ont eu lieu le jour du forum. Les sorties sont proposées en cours d'année : Vaux-le-Vicomte et Paris, fin novembre, la sortie de Noël à Rochefort-en-Terre. Le voyage dans les Alpes : Samoëns Le Mont-Blanc pour 2020. Renseignements à Kerclar le jeudi de 14h à 17h. D. Chiron : 06 10 76 10 02.

INSTALLATION

➜ Carole Janssens - Hypnologue
31 rue du Corleveau
07 71 56 79 79 - carole@carolej-hypnose.fr
carolej-hypnose.fr

AGENDA

octobre

» **Samedi 12 octobre** à 20h30, salle Paul Bouin
Viktor Vincent : Mental Circus, complet

» **Jusqu'au samedi 12 octobre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Cuisine et arts de la table autrefois », entrée libre

» **Samedi 12 octobre** de 9h à 12h30, Salle de Goulaine - petit dojo
Atelier Qi gong organisé par le Dojo Basse-Goulaine dans le cadre d'Octobre Rose, au profit de la ligue contre le cancer de Loire-Atlantique, inscriptions : dojobassegoulaine@gmail.com, 10 €

» **Jeudi 17 octobre** de 14h à 20h et **vendredi 18 octobre** de 9h à 15h, petite salle Paul Bouin
Vente éco-solidaire « spécial automne » du Secours populaire

» **Vendredi 18 octobre** de 20h à 22h, salle Saint-Brice,
Présentation des défis « O déchets » énergie et alimentation, proposée par Goulaine Nature Environnement, entrée libre

» **Samedi 19 octobre** à partir de 16h, halle du Grignon
Zumba party organisée par Goulaine Omnisports, dans le cadre d'Octobre Rose, au profit de la ligue contre le cancer de Loire-Atlantique

» **Dimanche 27 octobre** à 14h, salle Paul Bouin
Loto organisé par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute-Goulaine

novembre

» **Samedi 9 novembre** de 14h30 à 17h, médiathèque
Séance de dédicaces de Stéphane Pajot, entrée libre

» **Samedi 9 novembre** de 10h à 19h et **dimanche 10 novembre** de 10h à 18h, salle Paul Bouin
Exposition-vente de l'Atelier d'art sur le thème « Venise », entrée libre

» **Lundi 11 novembre** à 11h30, monument pour la paix, square de Theley
Cérémonie de commémoration du 11 novembre

» **Samedi 16 et dimanche 17 novembre** de 10h à 18h, salle Paul Bouin
Salon d'Automne, invitée : Flora Merleau, entrée libre

» **Du mardi 19 novembre au samedi 14 décembre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Tout Lascaux », entrée libre

» **Vendredi 22 novembre** de 20h à 22h, salle Saint-Brice
Conférence « Gain d'énergie dans nos maisons », proposée par Goulaine Nature Environnement, entrée libre

» **Samedi 30 novembre** de 10h à 12h, Manoir de Kerclar
Café littéraire, entrée libre, réservation conseillée au 02 40 06 00 22

décembre

» **Dimanche 1er décembre** à 18h, salle Paul Bouin
C'est pourtant simple !, théâtre, 15 €, réduit 8 €, abonné 12 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Samedi 7 décembre** de 11h30 à 19h et **dimanche 8 décembre** de 10h à 18h, halle du Grignon
Village de Noël, entrée libre

» **Mercredi 11 décembre** de 16h à 19h30, salle Paul Bouin
Collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute Goulaine

» **Samedi 14 décembre** de 14h à 16h30, médiathèque
Séance de dédicaces de Stéphanie Trouillard, entrée libre

» **Mardi 17 et vendredi 20 décembre** à 20h, école de musique, salle Casadesus
Concerts de Noël, entrée libre

» **Mercredi 18 décembre** à 16h et 17h, médiathèque
Contes de Noël, à partir de 3 ans. Gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22

» **Jeudi 26 décembre** à 17h30, médiathèque
Au bout du conte…, à partir de 3 ans. Gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22

janvier

» **Du mardi 7 au samedi 25 janvier** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Architecture en Vignoble Nantais », entrée libre

» **Lundi 13 janvier** à 19h, salle Paul Bouin
Cérémonie des vœux à la population

» **Samedi 18 janvier** à 20h30, salle Paul Bouin
Timothé Poissonnet dans le bocal, 15 €, réduit 8 €, abonné 12 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Jeudi 23 janvier** à 20h30, médiathèque
Conférence « L'apport des artisans du bâtiment au patrimoine local », gratuit, réservation obligatoire au 02 40 80 90 13

» **Dimanche 26 janvier** à 17h, salle Paul Bouin
La Folle Journée : Beethoven, spectacle théâtral et musical. Gratuit, réservation conseillée en mairie

» **Lundi 27 janvier** à 20h, école de musique, salle Casadesus
Concert de musique actuelle, entrée libre

À L'AFFICHE

SALON D'AUTOMNE INVITÉE D'HONNEUR : FLORA MERLEAU

Samedi 16 et dimanche 17 novembre
De 10h à 18h
Salles Paul Bouin
Entrée libre

C'EST POURTANT SIMPLE !

Dimanche 1er décembre
À 18h
Salle Paul Bouin
15 €, 12 € ou 8 €,
billetterie sur www.basse-goulaine.fr
ou à l'accueil de la mairie

EXPOSITION TOUT LASCAUX

Du mardi 19 novembre au samedi 14 décembre
Horaires d'ouverture
de la médiathèque
Entrée libre

TÉLÉTHON

Vendredi 6 et samedi 7 décembre
Programme à suivre
sur www.basse-goulaine.fr

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ROMAN POUR ADULTES

« Cent millions d'années et un jour » de Jean Baptiste Andréa
Éditions : L'iconoclaste

En 1954, dans un village de montagne perdu entre la France et l'Italie, Stan, paléontologue, a un projet. Ou plutôt un rêve obsédant : Il cherche le squelette d'un brontosaure. Le monstre dort forcément quelque part là-haut, dans la glace. S'il le découvre ce sera enfin la gloire, il en est convaincu. Alors l'ascension commence. De sa plume cinématographique et poétique, Jean-Baptiste Andrea signe un roman à couper le souffle, porté par ces folies qui nous hantent.

DVD TOUS PUBLICS

« Dragons 3 : le monde caché » réalisé par Dean DeBlois
Éditions : DreamWorks Animation

Harold est maintenant le chef de Berk et Krokmou est devenu le leader des dragons. Ils réalisent enfin leur rêve de vivre en paix entre vikings et dragons. Mais, lorsqu'apparaît une furie éclair, Harold et Krokmou sont forcés de quitter leur village pour un voyage dans un monde dont ils n'auraient jamais soupçonné l'existence…

On retrouve, avec bonheur, tous les héros de cette saga dans cet excellent film d'animation !

À noter : la médiathèque a sélectionné pour vous 89 romans à découvrir sur le site http://mediatheque.basse-goulaine.fr